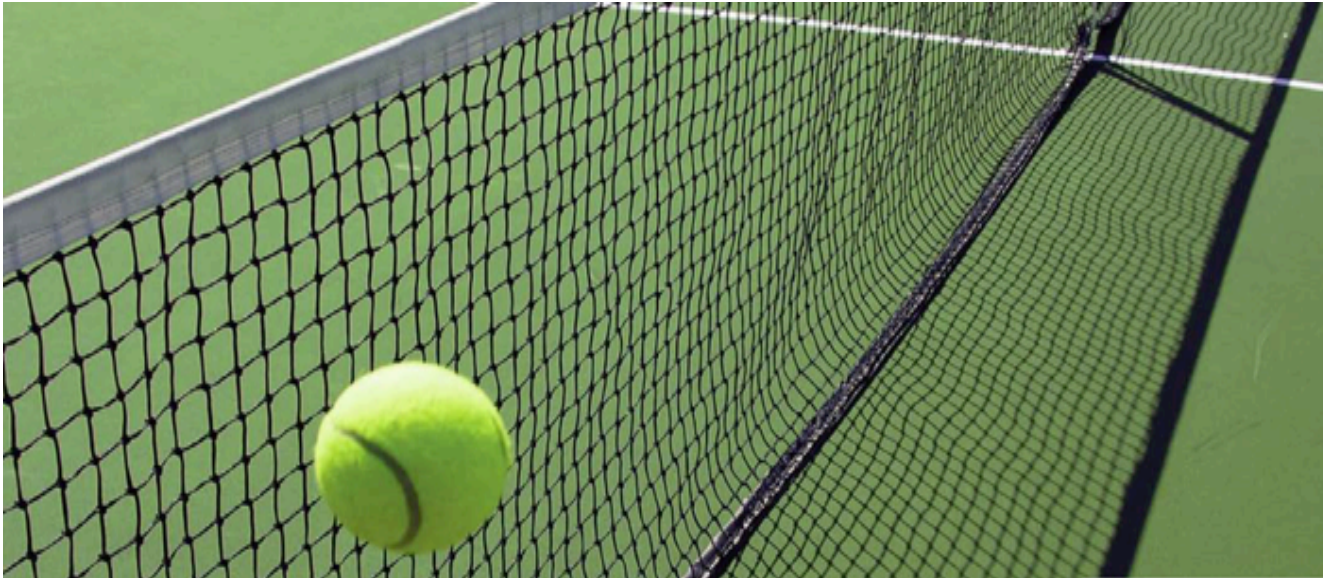


ANALYSE DE L'ABANDON DES LICENCIÉS DE TENNIS



PROJET

Chaque année, près d'un tiers des licenciés de tennis ne renouvellent pas leur adhésion. Ce phénomène commun à toutes les disciplines pose nombre de questions. L'IRDS, à la demande de la ligue de tennis et du CROSIF, a analysé les raisons de cet abandon.

MÉTHODE

Une enquête auprès des licenciés et anciens licenciés de tennis a été réalisée. Il s'agissait d'une enquête par voie postale. Deux questionnaires différents ont été élaborés (abandonnant et licencié). L'échantillon a été tiré au sort aléatoirement au sein de la population des licenciés et anciens licenciés. Les taux de retour étaient de 19 % pour les licenciés et de 11 % pour les anciens licenciés. Les analyses ont été réalisées sur des données redressées afin d'être représentatif de la population.

RÉSULTATS

Les femmes, les jeunes adultes et les nouveaux inscrits sont les catégories les plus touchées par l'abandon. Ces abandons ne sont toutefois pas toujours définitifs. Le tennis apparaît comme une activité fermée et contraignante. Les licenciés souhaitent disposer d'une offre en équipement plus importante (cours couverts) et plus modernisée (système de réservation en ligne). Ils souhaitent aussi évoluer dans un club actif (animations régulières) et pouvoir inviter des personnes extérieures plus facilement. Le prix de la pratique reste un sujet délicat, notamment lorsque l'accès aux terrains n'est pas garanti toute l'année en raison d'un nombre insuffisant de courts.

PRODUITS

Dossier de l'IRDS, 16 p.

L'ESSENTIEL

Bénéficiaire Région Île-de-France	Bailleur Région Île-de-France
Période de réalisation Janvier/décembre 2008	Durée de l'étude 12 mois
Coût total du projet 78 000 euros	Part IAU 78 000 euros
Partenaire IAU	Mobilisation des experts 6 hommes x mois
Principaux experts <u>IAU</u> Benoît Chardon, chargé d'études Nicolas Corne-Viney, chargé d'études	

Données de base sur le projet

Surface : 12 000 km²

Population : 12 millions d'habitants